

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

COURAGE!

Pour tous ceux qui ont au cœur l'amour de la République, ce n'est jamais une date indifférente que celle dont la France vient de saluer une fois de plus l'anniversaire.

Elle évoque en nous le souvenir de longs siècles d'arbitraire et de tyrannie s'écroulant avec les murailles de la forteresse maudite qu'on a en vain tenté de réhabiliter en atténuant historiquement ses méfaits, mais dont le nom, malgré tout restera à travers les âges comme le symbole des pires excès du despotisme et des plus monstrueux caprices du bon plaisir.

Il faut continuer à aimer ces grands souvenirs de la Révolution. Il faut y retremper comme dans une eau vive, nos pensées et nos espérances, et aussi notre foi républicaine que ne sauraient affaiblir, bien au contraire, les très secondaires incidents de l'heure présente.

« O hommes de peu de foi, auraient vraiment le droit de nous dire nos pères, s'ils revenaient parmi nous, quoi, vous vous laisseriez écarter du chemin par d'aussi petits hommes que les pygmées du nationalisme. Etes-vous donc bien petits vous-même pour les prendre au sérieux ? Rappelez-vous un peu ce qu'étaient ceux que nous avons vaincus, quelle place ils tenaient dans le monde, de quels privilèges ils jouissaient, sur quels préjugés traditionnels et séculaires s'appuyait leur domination jusqu'alors toute puissante. Eh bien, nous avons abattu tout cela au nom de la liberté. Nous l'avons à ce point détruit que ceux même qui depuis un siècle ont rêvé de rétablir non pas l'ancien régime, mais quelque chose qui s'en rapprochât, n'ont jamais cessé d'invoquer, pour tromper l'opinion, le nom de la liberté et, à cette heure, celui de la République elle-même... »

Ainsi parleraient nos devanciers et ils sauraient raison.

Que sont nos luttes d'aujourd'hui à côté de celles qu'ils eurent à subir, des combats qu'ils eurent à livrer.

Voilà ce qu'il faut dire et redire aux jeunes générations qui entrent dans la carrière.

Que des réactionnaires plus ou moins avérés affectent de faire fi du Quatorze Juillet et des autres grandes journées de la Révolution, ils sont dans leur rôle et nous découvrent ainsi le fond de leur âme. Mais, pour les républicains, dignes de ce nom, il n'est pas de plus glorieux anniversaire que celui du jour où

L'enfer de la Bastille, à tous les vents semée
Vola débris infame et centre inanée !

C'est de ce jour là que date le drapeau qui est resté celui de la France. Une fois de plus, elle l'a salvé comme l'emblème de la patrie, comme celui qui a fait le tour du monde portant dans ses plis l'affranchissement des peuples et la victoire de ces nobles et grandes idées de liberté, d'égalité, de fraternité, de tolérance et de progrès, qui sont pour nous le legs immortel de la Révolution française.

L'autre jour à Longchamp, lorsque devant le Président de la République, si digne de tout notre respect, défilaient des régiments acclamés par la population parisienne, qui

donc eut osé renier ces trois couleurs qui résumant ces pensées et ces souvenirs ? Qui donc eut voulu revenir au temps où la plupart des chefs de cette armée eussent été condamnés à rester, roturiers qu'ils étaient, comme Hoche, Marceau et tant d'autres soldats glorieux, sans aucune espérance de jamais porter l'épaulette ?

Nous citons cet exemple à ceux qui voudraient nous ramener à des temps qui ne sont plus et qui ne seront plus.

De tout il en est de même.

Nous autres, Français, ne devenons jamais des fils ingrats et indignes de la Révolution.

A. B.

ACTUALITÉS

Je voudrais aujourd'hui faire partager mon mécontentement à mes lecteurs. A ceux du moins de mes lecteurs qui aiment, soit en digérant, soit en travaillant, soit en flânant, aspirer la fumée blonde ou bleue d'un tabac parfumé et roulé dans un papier fin et léger. Ceux-là sont nombreux, et je m'adresse à eux comme à des frères, en leur demandant de maudire avec moi la régie, qui, décidément est indécrottable.

Tous les fumeurs de cigarettes ne font pas leurs cigarettes eux-mêmes. Pour une foule de raisons de nécessité ou de convenances particulières, il en est qui les achètent toutes faites, etc'est ceux-là qui ont de quoi se plaindre.

Il y a quelques années, en créant le type des « Élégantes » — avec, bien entendu, une notable augmentation de prix —, la régie avait introduit dans la confection de ses cigarettes une innovation heureuse, qui fut très appréciée de tous les fumeurs. Plus désormais, de ce papier grossier, enroulé sur lui-même, fixé à grand renfort de colle, qui brûlait mal, et dont le moindre inconvenient était de dessécher la bouche et d'irriter la gorge. Le tabac était coulé dans un tube de papier fin et diaphane, dont les côtés, au lieu de se recouvrir l'un l'autre, étaient agrafés, sertis l'un dans l'autre par un gaufrage ingénieux et élégant. Résultat : un tiers de papier en moins, pas l'ombre de colle, cigarette parfaitement calibrée et se fumant très bien : tout le monde content.

Evidemment, ça ne pouvait pas durer.

Aussi, voilà que la régie se met à revenir à ses anciens errements et que dans les paquets bleus, roses ou verts d'« Élégantes » nous retrouvons les infects produits d'autrefois, la même fabrication grossière, le même collage ; et, comme conséquence pour la bouche et la gorge du malheureux client, le même assèchement et la même irritation. Il est vrai — et c'est peut-être la seule raison de cette mesure rétrograde — que dans chaque cigarette il entre maintenant un peu moins de tabac, et que, sur l'énorme quantité qui s'en consomme, il y a un sérieux bénéfice à réaliser. Eh bien ? c'est là une sordide économie sur laquelle ne devrait pas tabler une administration qui se respecte ? Et c'est pour quoi je voudrais que tous ceux de mes confrères qui liront ces lignes se joignent à ma protestation, au nom de l'hygiène, au nom de la probité, au nom aussi d'un plaisir innocent que les fumeurs paient assez cher pour qu'il soit sans mélange — puisque aussi bien il est destiné à s'en aller en fumée.

P. B.

EN CHINE

Le massacre des Européens

Le 6 juillet, la légation britannique où s'étaient réunis tous les européens a été bombardée. Une brèche a été ouverte. Un assaut général a été donné par l'infanterie chinoise.

Les défenseurs ont si bien tiré, que réguliers chinois et Boxers ont été mis en déroute. Le prince Tuau les a ralliés et il les ramena au combat, quand le prince Cheng et le général Ouang-Oueng-Chao se précipitèrent contre Tuau.

Il y eut un combat désespéré, mais les troupes de Cheng passèrent à Tuau, et l'on croit que Cheng a été tué ou au moins grièvement blessé.

Le général Oueng-Ouang Chao, a été tué à la tête de ses soldats.

Les attaques ont continué la nuit suivante et ont été toujours repoussées.

A sept heures du matin, le bombardement avait achevé la destruction des légations. Les Européens n'avaient plus de munitions. Ecrasés par le nombre, ils furent massacrés, un à un, à coup d'épée jusqu'au dernier.

INFORMATIONS

L'affichage Jamont.

Le général Jamont a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante :

« Paris, le 6 juillet 1900.

« Le général Jamont à monsieur le ministre de la guerre

» Monsieur le ministre,

« Quelques journaux parlent aujourd'hui d'une souscription qui aurait pour but de faire afficher ma lettre du 2 juillet. Je tiens à vous déclarer que je suis absolument étranger à cette manifestation que je désapprouve.

» Général JAMONT »

Un de nos confrères a publié, en tête de sa liste de souscription, pour l'affichage de la lettre du général Jamont, l'obole d'un souscripteur qui avait fait suivre son nom de son titre de « conseiller du commerce extérieur ». Le ministre du commerce, M. Millerand, n'a pas pensé que ce titre, qu'il tenait du gouvernement, était destiné à servir à des manifestations de ce genre ; il a soumis un décret au président de la République relevant purement et simplement de ses fonctions ce commerçant. Détail curieux et assez original : ce nationaliste, qui demande « la France aux Français » est fabricant de faïences à Stuttgart.

Mort du Général de Pellieux

Le général de Pellieux est mort à Quimper, dimanche à cinq heures trente.

Le général de Pellieux avait cinquante-huit ans. Nommé sous-lieutenant en 1861, capitaine en 1868, il prit part à la campagne de 1870. Chef de bataillon en 1880, il reçut les étoiles de général de brigade en 1894. Il était en cette qualité commandant du département de la Seine.

On se souvient du rôle qu'il a joué dans les divers procès relatifs à l'affaire Dreyfus et notamment au conseil de guerre de Rennes. Il avait été envoyé à Quimper sous le ministère Dupuy.

Cris Séditieux

Deux des manifestants arrêtés samedi dernier pour avoir proféré des cris injurieux sur le passage du président de la Républi-

que, au moment où il se rendait à la revue, ont comparu lundi devant le tribunal correctionnel.

Le commis de percepteur de Roubaix, M. Jand, qui a prétendu n'avoir proféré que le cri de : « A bas ! » sans ajouter autre chose, a été condamné à six semaines de prison avec application de la loi de sursis. Un concierge, nommé Lafargue, inculpé d'avoir poussé le cri : « A bas Loubet ! » a affirmé n'avoir crié que : « Vive l'armée ! », s'est vu infliger quinze jours de prison.

Fanatisme Politique

Un quadruple assassinat a été commis à Goulth près d'Anjou.

Le nommé Joseph Lallemand, âgé de 48 ans, a tué en pleine fête nationale, devant une agglomération de 500 personnes, le maire M. Grégoire, sa femme, sa fille et une amie de cette dernière, Mlle Ripert. Il a blessé aussi quatre personnes. Retournant ensuite son arme contre lui-même, il s'est porté quatorze coups de couteau et a succombé. On attribue ce crime à la folie, résultant d'une exaltation politique. L'émotion est des plus grandes dans la région.

Mort d'un lieutenant de Spahis et de son ordonnance.

Les journaux algériens annonçaient, il y a deux ou trois jours, la mort du lieutenant Lau, du 1^{er} régiment de Spahis algériens.

Le lieutenant Lau, accompagné de son ordonnance, tous deux montés à méhara (chameaux de course), effectuaient une reconnaissance à quelque distance d'un camp situé dans la région d'Igli, quand ils furent surpris par les indigènes ; ces derniers, qui étaient en nombre, n'hésitèrent pas un instant, et, entourant le lieutenant Lau et son cavalier, ils se ruèrent sur eux à coup de sabre et de lance ; quelques heures après, on voyait revenir au camp les méhara sans guides. Quelques hommes partirent immédiatement à la recherche du lieutenant Lau et de son ordonnance, on les trouva tous deux étendus presque côte à côte, leurs corps étaient criblés de coups de sabre. On ramena ensuite les cadavres au poste. Quant aux indigènes, ils avaient disparu.

Faux billets de banque étrangers

Le service de la sûreté vient de procéder à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs qui se livraient à la fabrication de faux billets de banque de mille réis, d'une valeur de 250 francs environ chacun, devant être émis au Brésil.

C'est dans un vaste logement au 4^e étage de la maison située 1, rue Cervantes, que les faussaires avaient établi l'atelier dans lequel des machines du plus haut prix avaient été aménagées en vue de leur lucrative industrie. Malheureusement pour eux, les carreaux rouges des fenêtres et la multiplicité des becs électriques dont les faussaires se servaient avaient piqué la curiosité des voisins, qui avertirent la police.

La correspondance fut interceptée et on saisit des lettres échangées avec un habitant du Brésil, dans lesquelles un nommé Emile Chassereaux, annonçait un prochain envoi de faux billets de banque représentant une valeur de quatre millions.

Une perquisition fut ordonnée par le parquet et M. Hamart, sous-chef de la Sûreté, en fut chargé. Le magistrat pénétra dans l'atelier de fabrication des faux billets et saisit la matrice des billets devant être prochainement tirés à la presse à bras ; il saisit également un billet véritable servant de modèle

et six billets faux parfaitement imités, mais que les faux monnayeurs n'avaient pas trouvés encore suffisamment parfaits pour être émis.

Six arrestations ont été opérées dont celle d'une femme Joséphine Liandat, âgée de 33 ans.

Vol à l'aveugle

Un inspecteur de la Sûreté, de service au bureau des omnibus de la Madeleine, remarquait un individu à l'accent étranger, tenant par la main une petite d'une douzaine d'années qui le conduisait. L'inspecteur s'aperçut que cet individu simulait la cécité et il l'observait de très près.

A chaque voiture qui arrivait à la station l'individu se mêlait aux voyageurs comme s'il voulait monter dans la voiture et exploiter les poches de ses voisins. Conduit au commissariat de police, il a été reconnu pour un nommé Sweley Schafferson, sujet américain, et l'enfant pour sa fille Emma. On a trouvé sur lui et sur l'enfant une somme de 200 fr. et 17 porte-monnaies. Il a été écroué au dépôt.

Victimes de la Foudre

Trois femmes étaient occupées à piocher des betteraves dans un champ près d'Audincourt, quant un violent orage éclata. Pour s'abriter les trois imprudentes se réfugièrent sous un cerisier. Elles venaient à peine de se mettre à couvert que la foudre tombait sur l'arbre. Deux d'entre elles avaient été foudroyées; la troisième a été atrocement brûlée aux reins et au ventre.

Capture d'un homme sauvage

Dans une battue qu'ils ont faite à travers les bois du Mont Liuch, à Palma-de-Majorque, les gardes civils ont rencontré un homme n'ayant pour tout vêtement qu'une épaisse chevelure, lui descendant jusqu'aux épaules, et une barbe des plus fournies lui couvrant une partie de la poitrine.

Interrogé : le mystérieux personnage a seulement répondu par quelques monosyllabes d'ailleurs incompréhensibles.

La nouvelle de cette étrange rencontre excite vivement la curiosité des Majorquins. Les plussages se demandent s'ils n'ont pas affaire à un nouveau Rhama-Sama, cet ex-garde municipal de Barcelonne — des plus poilus — qu'un barnum quelconque présente sur un champ de foire, ainsi qu'un affreux anthropophage de l'intérieur africain.

Accident d'Automobile

Samedi, sur la route d'Amboise à Tours, un automobile conduit par M. Vandevelde, ingénieur belge, accompagné de sa femme, d'un ami le comte de Thuizeyle et d'un domestique Jean Fouquart, a culbuté à la suite d'un choc occasionné par la rencontre à un tournant du chemin, d'un énorme bloc de pierre détaché du parapet du quai. Projetés avec une extraordinaire violence, contre le parapet opposé, les malheureux voyageurs roulèrent inanimés sur le sol. M. Vandevelde et sa femme tués sur le coup, ont eu le crâne fracassé. Le comte de Thuizeyle, plus heureux, a été brûlé par la réserve du pétrole qui s'était enflammé, mais les brûlures sont sans gravité. Jean Fouquart garanti par le capotage de la voiture, n'a eu que quelques contusions. M. Vandevelde était âgé de 40 ans; Mme Vandevelde, enceinte de quelques mois, n'avait que 29 ans.

Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1869

Le numéro 388,567 est remboursé par 200 000 fr.

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 10 000 fr.
70,450 73,304 671,486 623,874.

Dix numéros sont remboursés chacun par 1,000 fr.

Bons fonciers 1887

Le numéro 15,403 gagne 100.000 fr. le numéro 53,371 2,000 fr.

10 numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Bons fonciers 1888

Le numéro 99,528 gagne 100,000 fr. le numéro 6,833 gagne 2,000 fr.

6 numéros gagnent chacun 1000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Récompenses aux instituteurs pour leur collaboration aux cours d'adultes

M. Besson, instituteur public à Duravel, est nommé officier d'académie.

Médaille de vermeil avec prime de 100 fr., M. Achille d'Arzac, instituteur à Concorès.

Médaille de bronze, avec prime de 50 fr. : MM. Lherm, instituteur adjoint à Mayrinbac-Lentour; Laubat, instituteur à Douelle; Nouelle, instituteur à Saint-Sauveur-la-Vallée; Pons, instituteur à Espédaillac.

Rappels de médaille de bronze : MM. Vidal, instituteur à Cahors; David, instituteur à Bearegard.

Dons de livre : MM. Romec, instituteur à Saint-Jean-de-Laur; Ménauge, instituteur à Lalbenque; Bronel, instituteur aux Arques.

Rappels : MM. Calassou, instituteur à Mercuès; Destruels, instituteur à Lacapelle-Marival.

Mérite agricole

Sont nommés chevaliers du mérite agricole :

MM. Marcenac, propriétaire à Figeac; Chartrou, cultivateur vigneron à Cardailac; Rouges, instituteur à Montlauzin; Tritschler, ingénieur des arts et manufactures à Figeac.

CAHORS

Légion d'honneur

Par décret du président de la République en date du 11 juillet.

M. Burkhard, lieutenant au 7^e de ligne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Médailles militaires

Sont décorés de la médaille militaire, MM. Tisé, Franc, adjudants au 7^e de ligne.

Gendarmerie (17^e légion bis)

Ont été décorés de la médaille militaire : MM. Feuga, maréchal de logis; Balencie, David, brigadiers; Bouzou, Cazes, Lafargue, Bénech, Vernejouls, Descargue, Catusse, Piquemal, Guiraud, Doux, Cazes, gendarmes.

Nomination

M. Ruyssen, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie est nommé capitaine et affecté au 78^e d'infanterie.

Mutations

M. Roujou, capitaine au 7^e de ligne, passe au 9^e d'infanterie.

M. Gerlie, capitaine au 52^e régiment d'infanterie passe au 7^e.

M. Prévost, capitaine au 7^e d'infanterie, passe au 52^e; reste détaché au service géographique (Madagascar).

Fête nationale

Comme tous les ans, le 14 juillet, cette année a été dignement fêtée à Cahors.

Vendredi soir, dès huit heures une foule énorme circulait sur les boulevards, attendant que descende la retraite aux flambeaux tandis que déjà les monuments publics ruisselants de lumières produisaient des effets merveilleux.

A neuf heures enfin, la musique du 7^e, précédée, entourée et suivie de porteurs de lampions et de torches descendit de la caserne et parcourut la ville en jouant la retraite.

La retraite suivit son itinéraire, s'arrêta devant la Préfecture où elle joua une marche, parcourut les Quais, remonta les boulevards, et vint jouer « Sambre et Meuse » devant la Mairie.

Tout Cahors, en ce moment était sur les boulevards, massé, entassé, devant la mairie, la circulation était absolument interrompue : pas le moindre souffle d'air, une chaleur épouvantable : on s'étouffait.

Et cependant avec une constance admirable, chacun, voulant fêter l'anniversaire de la Révolution, acclamer la République, restait quand même enthousiasmé, applaudissant avec frénésie les musiciens du 7^e et surtout l'excellente fanfare municipale « l'Avenir Cadurcien », quand après le départ de la retraite elle joua la Marseillaise. Jusqu'à 10 heures 1/2 l'Avenir Cadurcien, l'Orphéon se firent entendre devant l'Hôtel de Ville, brillamment illuminé.

Enfin vers onze heures chants et musiques cessèrent; la circulation se rétablit peu à peu et chacun alla chez soi prendre quelque repos pour pouvoir mieux supporter les fatigues du lendemain.

LA JOURNÉE DU 14

Ce fut au son des cloches annonçant la fête, que la population cadurcienne s'éveilla à 7 heures du matin.

Un soleil splendide brillait déjà sur la ville : la journée s'annonçait superbe, mais bien chaude.

Et certes nos braves soldats « en suèrent sûrement une », de huit heures à neuf heures, que dura la revue.

Dès huit heures, alignées le long des boulevards, à partir de la rue de la Liberté jusqu'à la rue Brives, les troupes, l'arme au pied, attendaient l'arrivée des autorités.

En effet, un coup de clairon : et escorté par les gendarmes à cheval, débouchèrent de la rue Fénélon les landaus occupés par MM. le Préfet, le secrétaire général, le chef de cabinet, et les conseillers de préfecture qui allèrent prendre place sur la tribune élevée au pied du monument Gambetta.

La musique aussitôt entonna la Marseillaise aux applaudissements de la foule.

Peu après, entouré d'un piquet de soldats M. le maire et les conseillers municipaux se rendirent également à la tribune officielle.

Quelques minutes après le colonel Marcot escorté de son état major, vint saluer les autorités civiles, puis passa en revue les troupes de garnison, et remit la décoration de chevalier de la Légion d'honneur au lieutenant Burkhard, et la médaille militaire à un adjudant.

Cette cérémonie terminée le défilé eut lieu malgré la lourde chaleur, qui déjà à neuf heures était accablante, nos braves troupiers défilèrent crânement devant les autorités civiles et militaires.

Le spectacle était très beau. Toutefois dans le public, pas un cri, pas la moindre manifestation ne s'éleva.

A 9 heures 1/2 le 7^e avait regagné la caserne Bessière.

La foule s'y dirigea également pour voir les admirables décorations faites par les soldats eux-mêmes, dans les salles où devait avoir lieu leur dîner.

Il n'y avait pas de couronnement de rosiers, cette année, à la mairie; alors, fallait aller tuer le temps quelque part!

Et on fut voir les soldats prendre leur repas!

Pour la matinée c'était fini il n'y avait pas d'autres distractions; il fallait attendre l'« Après-midi ».

En effet, à 2 heures, place Rousseau, où s'élevait le mât de cocagne, malgré 35^e de chaleur au moins, la foule était déjà massée.

Ceux qui doivent concourir sont là, en tenue réglementaire, mail et rayé de bleu et blanc, bonnet vert.

Le signal donné, chaque concurrent s'escri-ma à grimper au mât consciencieusement graissé à l'avance.

Après des efforts inouïs, au milieu de la joie, des rires de la foule amusée, la victoire resta à 3 concurrents.

Il est 3 heures : sans attendre plus longtemps, on se rendit place Thiers où devait avoir lieu la course aux ânes montés puis attelés.

Le spectacle très amusant, se termina vers 4 heures 1/2; juste le temps de descendre et on se dirigea, les uns sur les allées Fénélon pour assister au bal d'enfants les autres au théâtre pour entendre le concert offert par l'Orphéon.

A 7 heures, la fête du jour était terminée.

Chacun se retira prendre de nouvelles forces pour la soirée, afin de bien profiter de la belle

FÊTE DE NUIT

Ce fut vers 8 heures que les monuments publics, les cafés, beaucoup de maisons particulières furent illuminés, que la foule commença à circuler sur les boulevards, devant le café Tivoli où la musique militaire donnait un concert.

Mais bientôt à 9 heures, on se rendit sur les quais pour voir le feu d'artifice, qui fut très réussi.

A 10 heures, les allées Fénélon étaient noires de monde.

Il y avait et bataille de confettis et bal.

L'entrain était général, et ce fut très tard, vers 2 heures du matin que tout Cahors rentra dans le calme.

Conseil d'hygiène

Le Conseil d'hygiène s'est transporté hier, chez M. Suberville, chiffonnier, rue du Lycée, à la suite de propositions faites par ce dernier à M. le Préfet, concernant la réouverture de son établissement. Nous

donnerons prochainement le résultat de l'enquête du Conseil d'hygiène.

LYCÉE DE CAHORS

BACCALAURÉATS

ÉLÈVES ADMIS A SUBIR L'ORAL

1^o Mathématiques élémentaires

Bourdiol Aubin, Roux Henri.

2^o Rhétorique

Aegerter Emmanuel, Bru Paul, Coudere Henri, Deville Emile, Frézal Félix, Gorse Pierre, Jacquet Albert, Labro Marcel, Lascoux Paul, Marre Léon, Cousy Sylvain, Vaissié Paul, Vialard Maurice.

3^o Première Moderne

Carriol Gaston, Grelet Pierre, Pomie Auguste.

4^o Seconde Moderne

Gasc Léon, Mention Paul, Rouquié Fernand, Rozières, Edouard, Valet Pierre, Van den Vaero Eugène, Leymarie Joseph.

Les résultats pour la Philosophie ne sont pas encore connus.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix du Lycée Gambetta est fixée au samedi 28 courant, à 9 heures 1/2 du matin.

Cette cérémonie sera présidée par M. André, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES

La distribution des prix du Collège de jeunes filles, aura lieu le 23 courant, sous la présidence de M. Costes, maire de Cahors.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 17 juillet 1900

Naissances

Récès, Alice-Lucie-Aurélien aux Junies. Laubard, Marie-Jeanne, à la Maternité.

Publications de mariages

Troussel, Léon, commis d'architecte et Vinel Berthe, robeuse.

Décès

Tournié, Jean-Louis, cultivateur 43 ans à l'hospice.

Nougarède, Antoine, cultivateur, 62 ans, rue Feydel 13.

Boisse Marie, veuve Alayrac, 82 ans, s.p. rue Lastié, 12.

Grimaud Georgette, 16 mois, rue de l'Aubevoir, 11.

Arrondissement de Cahors

BÉGOUIS. — *Mérite agricole.* — M. Delbru, propriétaire à Bégouis, père du conseiller municipal de Cahors, est nommé chevalier du mérite agricole. Nos félicitations.

CASTELNAU. — *Certificat d'études.* — Garçons. — Inscrits 15. — Présent 13. — Reçus 10.

MM. Mailhol, Sabatié de l'école de Lacabrette. — Besse, Vialard de l'école de Cézac. — Piécourt de l'école de Saint-Alauzie. — Bord, Bordaries, Clavières, Gausserès, Montagnac de l'école publique de Castelnau.

Filles 9. — Présentes 9. — Reçues 7.

MM^{elles} Gisbert de l'école de Flaugnac. — Cagnac de l'école de Cézac. — Buzenac de l'école privée congréganiste de Castelnau. — Bénays de l'école publique de Castelnau. — Ferrié de l'école publique de Castelnau. Olivier de l'école publique de Boisse.

CENEVIÈRES. — On nous écrit : Dimanche un grand banquet organisé par les électeurs de la commune, était offert à Messieurs les conseillers municipaux. 10 conseillers sur 12 avaient répondu à l'appel et 70 électeurs avaient tenu à montrer la confiance qu'ils ont envers nos élus du 6 mai.

Pendant tout le dîner la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Au dessert le citoyen Pons se lève et prononce les paroles suivantes :

Citoyens,

En me levant, permettez-moi tout de suite de saluer les nombreux démocrates qui ont répondu à notre appel et de féliciter le parti républicain d'avoir assuré le grandiose succès de notre fête.

Merci aux nombreux amis qui sont venus à ce banquet, à cette manifestation républicaine, digne couronnement de la victoire du 6 mai.

C'est pour l'idée républicaine une consécration éclatante ; pour nous, une satisfaction, car nous n'avons jamais marchandé nos efforts dans les luttes qu'il a fallu maintes fois soutenir ; nous n'avons jamais hésité à faire notre devoir de démocrates quand les événements l'ont exigé.

Et c'est pourquoi, de nous voir aussi nombreux aujourd'hui, autour de cette table, dans une même communion de sentiments, je suis heureux des résultats obtenus par les efforts constants et dévoués des sincères républicains qui sont ici.

Car, il faut bien le dire, citoyens, si l'idée républicaine a pu pénétrer et s'implanter dans notre commune, c'est bien au dévouement et au zèle des conseillers municipaux, que nous le devons. Mais c'est aussi et surtout à notre sympathique maire, M. Couderc, dont l'intelligente, la bienveillante administration n'a jamais donné prise aux critiques et a même obtenu — chose bien rare — l'approbation de la presque unanimité des électeurs.

Honneur à lui, Citoyens, honneur à notre maire dévoué qui a si puissamment contribué à répandre dans notre commune les idées démocratiques.

Et merci à vous tous, Electeurs et amis qui êtes venus apporter ici le témoignage de votre sympathie à ceux auxquels, — il y a deux mois — vous avez accordé votre confiance. Merci d'être venus si nombreux pour affirmer à nouveau votre amour de la République ; votre adhésion signifie bien n'est-ce pas, que jamais vous n'abandonnez le drapeau de la démocratie et que vous ne suivrez jamais ceux qui ne reculent pas devant une défection.

Ceux-là sont rares, heureusement ; mais il en est pourtant, le suffrage universel saura bien le reconnaître plus tard.

Jelève mon verre, Citoyens, aux démocrates sincères, aux élus du 6 mai ; à notre maire, à la République !

Ce discours a été applaudi fréquemment, mais surtout lorsqu'il est question des éloges mérités adressés à M. le Maire.

Puis le citoyen Desplats se lève et en quelques mots fait l'éloge du Conseil municipal et de M. Couderc.

Vient enfin le tour de notre sympathique maire, qui, dans les termes qui lui sont familiers, remercie les électeurs en son nom et au nom du Conseil, des marques de confiance qu'ils lui accordent.

A 5 heures un punch est servi et un bal qui s'est prolongé fort avant dans la nuit a clôturé cette excellente fête dont chacun gardera un bon souvenir.

LIMOGNE. — On nous écrit :

Deux individus étrangers au pays, ont été arrêtés dans le bourg de la commune de Varaire.

La gendarmérie de Limogne prévenue s'est transportée sur les lieux et a trouvé dans une petite charrette qu'ils conduisaient, 4 chaudrons et 3 seaux en cuivre.

Ces objets avaient été volés la veille à divers propriétaires de la commune de Belmont, canton de Lalbenque.

Les deux voleurs ont été conduits immédiatement au parquet de Cahors.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC — Arrestation. — L'auteur de la tentative criminelle de déraillement opérée dans la nuit de jeudi à vendredi au poteau kilométrique 23 vient d'être arrêté et écroué à la maison d'arrêt. C'est un nommé Lescure, âgé de 35 ans, cultivateur à Claviès, commune de Lissac, qui a fait des aveux complets.

— **Ministère de l'intérieur.** — Nous apprenons que M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder à M. Pierre Dournes, dit le grenadier ancien ouvrier ferblantier, et en ce moment surveillant de l'octroi, une médaille d'honneur et un diplôme comme ancien serviteur. Il avait travaillé chez le même patron pendant plus de trente ans.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON — Fête nationale. — La fête nationale a été célébrée, cette année, avec son entrain habituel. Dès la première heure le canon tonnait, donnant ainsi aux habitants le signal des pavovissements. En effet dès 7 heures du matin ; édifices publics et maisons particulières étaient-ils décorés aux couleurs russes et françaises. A midi, un banquet avait lieu au cercle Républicain démocratique et le soir un brillant feu d'artifice, pendant lequel la fanfare jouait ses meilleurs morceaux, réunissait, sur le Majou, toute la population gourdonnaise et un grand nombre de ruraux. Une retraite aux flambeaux suivie d'un bal champêtre sur les Allées de la République a clôturé cette fête républicaine.

Remarqué particulièrement les illuminations on ne peut mieux réussies et faites avec beaucoup de goût par M. Veyre, tapissier, de la Sous-Préfecture et des cercles *Républicain démocratique* et de *l'Union*.

Banquet au cercle Républicain démocratique. — Samedi, 14 juillet, à midi, un banquet réunissait le plus grand nombre des membres du cercle Républicain démocratique. M. Théaux, sous-préfet, présidait cette réunion républicaine.

Les salons du cercle, brillamment décorés pour la circonstance par M. Veyre, tapissier, étaient du plus bel effet.

Après un dîner excellemment servi, la série des toasts a été ouverte par M. le Sous-Préfet qui, après avoir remercié en quelques mots aimables de l'invitation qui lui avait été faite, a porté la santé de M. Loubet, Président de la République, l'intègre et ferme républicain que tout le monde estime et apprécie. M. Linol, conseiller général et maire de Gourdon ne veut pas faire un cours d'histoire sur le 14 juillet, il est heureux que cette circonstance nous réunisse aussi nombreux. constate avec plaisir que la République est en bonnes mains et propose de boire à M. Waldeck-Rousseau, Président du conseil qui a su défendre aussi courageusement la République menacée de toutes parts. M. le docteur Fontanille, vice-prési-

dent du cercle, lève son verre à M. de Verinac dont le nom est synonyme de probité et fermeté républicaines.

Enfin, le secrétaire, M. Despages porte la santé du sympathique M. Théaux, sous-préfet, qui a bien voulu honorer de sa présence ces agapes républicaines et celle de l'aimable docteur Fontanille qu'on est sûr de trouver toujours aux côtés de M. Linol pour défendre le drapeau de la république.

Tous ces toasts ont été chaleureusement applaudis.

M. Boy, le dévoué et infatigable trésorier propose ensuite de faire une quête en faveur des pauvres de la ville. Son appel a été entendu. Une somme de 20 fr. 80 a été distribuée par ses soins, aussitôt après le banquet, aux plus besogneux qui ont été heureux, on le devine, de cette bonne aubaine.

En somme, réunion très cordiale et empreinte de la plus franche gaieté.

VAILLAC. — Médaille d'honneur. — A l'occasion du 14 juillet et par arrêté du ministre du commerce, la médaille d'honneur agricole a été décernée à M^{lle} Cocula, métayère chez M^{me} Combes à Vaillac.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine s'opère avec beaucoup de facilité, l'argent est fort abondant et les reports se sont traités sur le pied de 3 1/2 0/0 à 4 0/0 au plus.

En dehors des opérations spéciales de la liquidation, il ne s'est fait que de très rares affaires, en conséquence nous n'avons que peu de changement à signaler dans la tenue des cours, surtout, si on tient compte des reports.

Nous retrouverons le 3 0/0 à 99,80 et le 3 1/2 0/0 à 102,27.

La Banque de France se traite à 4010. Le Comptoir National d'Escompte est à 593, le Crédit Foncier à 660, le Crédit Lyonnais à 1040 et la Société Générale à 607.

Parmi nos Chemins, le Lyon vaut 1810 et le Nord 2312.

Le Suez s'inscrit à 3455. L'Extérieure est à 7182, l'Italien à 91,45, le Portugais à 22,95, le Russe 3 0/0 1891 à 83,60 et le Turc D à 22,62.

La Banque Ottomane cote 532.



HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE

LA MÉDECINE NOUVELLE

Aux malades fatigués de prendre d'inutiles drogues, nous conseillons de demander une consultation **gratuite** au directeur de la « MÉDECINE NOUVELLE » qui, depuis 17 ans, a enregistré des milliers de guérisons. Par les *traitements vitalistes externes*, guérison assurée de toutes les maladies réputées incurables : neurasthénie, paralysie, goutte, sciaticque, rhumatisme, asthme, tuberculose, maladies de l'estomac, du foie, des reins, des voies urinaires, de la peau, les tumeurs, les cancers, l'obésité, la surdité, etc. Le journal la « Médecine Nouvelle illustrée » est envoyé **gratuitement** pendant **deux mois**. Adresser les demandes de journaux et de consultations à l'**Hôtel de la Médecine Nouvelle**, 19, rue de Lisbonne, Paris.

Le service d'Eté que la Compagnie d'Orléans a inauguré le 8 juin courant comporte les améliorations suivantes concernant notre légion :

Le train venant de Paris qui arrivait à Cahors à 9 h. 45 matin y arrive à 9 h. 32 et à Montauban à 11 h. 19 où il correspond avec un train se dirigeant sur Toulouse.

Un nouveau train rapide part de Toulouse à 1 h. soir et de Cahors à 2 h. 50 soir pour arriver à Paris à 11 h. 57 du soir.

Les voyageurs de 2^e et 3^e classes pour Cahors sont admis à Paris dans le train rapide partant de Paris pour Toulouse à 9 h. 5 soir et qui arrive à Cahors à 6 h. 55 du matin.

Le train qui a lieu les jours de foire à Montauban et qui part de cette gare, à 7 h. 32 soir pour arriver à Cahors à 9 h. 20 soir aura lieu tous les jours et sera prolongé entre Cahors et Brive. Départ de Cahors à 10 h. 38 soir, arrivée à Brive à 11 h. 48 soir pour correspondre avec un train se dirigeant sur Paris.

Le train omnibus qui partait de Périgueux à 5 h. 30 du matin en part à 5 h. et correspond à Libos avec le train arrivant à Cahors à 9 h. 25 matin.

Le train partant de Cahors à 6 h. 30 soir correspond à Libos avec un train venant d'Agen et se dirigeant sur Périgueux.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et **l'Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et **l'Anthraxnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatages liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXII

UNE RÉVÉLATION

Je n'ai vu le mari d'Agnès Darling qu'une seule fois et pendant un moment ; mais je le reconnaîtrai si je le revois... Je vous suis, dit-il en se levant ; le temps de faire seller mon cheval.

Il sonna et donna des ordres ; il avait eu juste le temps de mettre son paletot et son bonnet de fourrure et de faire quelques préparatifs lorsque le garçon lui amena son cheval.

Il était tout à fait nuit, mais la neige blanchissait la route et les deux hommes arrivèrent au château après avoir galoppé dans le vent âpre de janvier.

Ils montèrent sans retard et le docteur suivit avec une étrange sensation le capitaine Danton dans la chambre du mystérieux M. Richards.

Le fils du capitaine dormait d'un sommeil agité et parlait dans son délire.

Il prenait Kate, assise près de lui, pour une autre qu'il appelait Agnès, et prononçait des

paroles incohérentes qui avaient trait à des événements du passé.

— Il la prend pour sa femme, dit le capitaine tristement ; pauvre enfant !

Le docteur monta la lampe et regarda longuement et gravement cette figure enfiévrée, et lorsqu'il se redressa son visage à lui semblait avoir pris le reflet de celui du malade.

— C'est la fièvre, dit-il, et c'est très grave. Votre père m'a dit que vous avez veillé la nuit dernière, mademoiselle Kate.

— Oui.

Elle était très pâle et très fatiguée.

— Vous n'êtes pas assez forte pour une telle tâche ; vous êtes à demi-morte maintenant. Je resterai ici cette nuit ; quant à vous, il faut aller vous reposer immédiatement.

— Je vous remercie, dit Kate avec reconnaissance, je pourrai dormir si je vous sais avec lui. Pensez-vous qu'il soit en danger ?

— J'espère que non. Vous et moi avons vu des cas plus sérieux à Sainte-Croix, et nous les avons sauvés. Son histoire est bien triste et je plains votre frère.

Kate se baissa sur le malade et l'embrassa en laissant couler ses larmes.

— Pauvre, pauvre Henry ! La responsabilité de la mort de cet homme ne devrait par retomber sur lui, mais sur la malheureuse dont il a fait sa femme.

— Etes-vous bien sûre, mademoiselle Danton, dit sérieusement le docteur, qu'il n'y ait pas quelque terrible erreur ; d'après ce que m'a dit votre père, votre frère n'avait guère d'autres preuves que la parole de son ami

Furnis, qui pouvait bien être poussé par quelque motif personnel.

— Il avait l'évidence de ses sens, dit Kate avec indignation. Il a vu Crosby avec sa femme et l'a entendu. Le crime de Henry est bien plus la faute de sa femme que la sienne.

Elle sortit laissant la garde de Henry à son père et au docteur.

Le capitaine expliqua à sa femme la venue de son frère, et Kate, exténuée, se jeta sur son lit toute habillée, et tomba bientôt dans un sommeil bienfaisant, dont elle ne sortit que le lendemain matin.

En rentrant dans la chambre du malade, elle trouva Grâce qui avait pris la place du capitaine et du docteur.

Mme Danton expliqua que Frank avait été appelé une heure auparavant près d'un malade dans le village et qu'elle avait forcé son mari à aller se reposer.

Le malade était à peu près dans le même état et dormait.

— Mais vous n'auriez pas dû venir ici, madame, remontra Kate ; vous savez que cette fièvre se gagne.

Grâce sourit.

— Ma vie n'est pas plus précieuse que la vôtre ou que celle de mon mari. Je n'ai pas peur. Je me trouverais très malheureuse si l'on me refusait la liberté d'accomplir le peu de bien que je peux faire.

Pour la seconde fois, l'idée vint à Kate qu'elle n'avait jamais rendu justice à cette femme.

Elle était là, généreuse et dévouée, s'exposant au chevet du fils malade de son mari.

Serait-il possible, après tout, qu'elle eût épousé son père parce qu'elle l'aimait et non parce qu'il était le capitaine Danton, propriétaire du château de Danton ?

— L'abbé Francis doit le savoir, se disait-elle, il fait son éloge en toute occasion. Evelyne l'adore et les domestiques l'aiment et la respectent comme je n'ai jamais vu. Aurai-je été aveugle, injuste et désagréable, et la femme de mon père ne vaudrait-elle pas mille fois mieux que moi ?

Les deux femmes passèrent toute la matinée dans la chambre de Henry.

Kate causa avec sa belle-mère beaucoup plus amicalement qu'elle ne l'avait jamais fait et fut surprise de trouver chez Grâce une instruction aussi solide que variée. Elle se sourit à elle-même de temps à autre dans les intervalles de la conversation.

Elle est vraiment très agréable, se disait-elle. J'ai bien peur d'être sur le point de l'aimer.

Le docteur Frank revint de bonne heure dans l'après-midi.

Il y avait peu de changement dans l'état de son malade, et sa présence continuelle était inutile.

Il ne resta qu'une demi-heure, après quoi il retourna au village, où des malades plus pressants l'attendaient, après avoir promis de revenir dans la soirée.

Toute la maison savait maintenant que M Richards était atteint de la fièvre.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LA PETITE REINE

Il aurait consenti à se laisser jeter la pierre par tout le monde ; mais il n'aurait pas pu supporter que son ami jetât sur lui un regard de mépris.

— Oui, les poursuites ! — répliqua Baroni très tranquillement. — Il est tout naturel, milord, que M. Cecil repousse cette accusation ; c'est très prudent ; la loi recommande spécialement aux accusés de ne rien dire pour s'incriminer. Mais nous perdons le temps en paroles ; excusez-moi, mais, si vous avez l'intérêt de votre ami à cœur, vous ferez bien de vous abstenir de ce tumultueux antagonisme, de cette opposition absolument inutile à une inévitable procédure. Il faut que je fasse arrêter M. Cecil... mais je suis disposé... car je sais que pour les grandes familles ces malheurs-là sont terriblement affligeants, à conduire cette affaire dans le plus grand secret, avec toute la délicatesse possible. En un mot, si vous et lui consultez ses intérêts, il l'accompagnera sans résistance ; autrement, je

devrais avoir recours à la force légale. Toute opposition ne fera qu'entraîner un conflit très déplacé de force physique et par-dessus le marché une publicité que je suis désireux, par égard pour ses parents et sa position, de leur épargner.

Un silence de mort suivit ces paroles ; les yeux de Cecil se remplirent encore de cet éclat sombre et désespéré, d'une colère qu'il eût été plus dangereux d'affronter que la fureur même de son camarade ; il disparut, du reste, presque aussitôt, réprimé par un empire sur soi merveilleux, quel qu'en fût le motif.

Il demeura pensif... si pensif même qu'Ezra Baroni, qui savait ce que le Séraphin n'aurait jamais imaginé, le considéra avec étonnement et se sentit saisi d'une frayeur nerveuse à la vue de ce calme imperturbable. Il l'inquiétait ; c'était la première fois qu'il le remarquait dans sa carrière de finesse et d'intrigue.

Celui qui se tenait entre eux, dans une complète ignorance, comme s'il eût été à la fois le juge et le défenseur de son frère d'armes, sentait qu'il devenait fou et aveugle sous cette inconcevable honte qui semblait les envelopper tous les deux dans des mailles si serrées et si inextricables.

Héritier d'un des premiers noms du monde, il devait voir son ami flétri comme un vulgaire criminel, et il ne pouvait faire plus pour l'aider ou le venger que s'il était l'un des charbonniers qui travaillaient là-bas dans les bois de sapins !

Sa parole était rauque et entrecoupée lorsqu'il dit :

— Voyons, Cecil... que faut-il faire ? Nous ne pouvons laisser impuni cet infâme outrage... cette situation est intolérable... je vais envoyer chercher le duc pour...

— N'envoie chercher personne. La voix de Bertie était légèrement affaiblie comme celle d'un homme épuisé par une longue lutte, mais elle était ferme et très calme.

Son sang-froid causa un bouillant chagrin du Séraphin une surprise douloureuse et muette à laquelle venait se joindre le sentiment intime et désolant d'un mal quelconque, inconnu, dépassant sa portée et de son incapacité absolue d'agir ou d'être utile, soit pour défendre, soit pour venger.

C'était la plus douloureuse sensation qu'il eût encore éprouvée dans le cours de son existence exempte jusqu'alors de toute crainte.

— Pardon, milord, — dit Baroni, en s'interposant, — je ne puis perdre plus de temps. Vous devez maintenant être convaincu vous-même de la culpabilité de votre ami dans cette déplorable affaire.

— Moi !... L'étonnement hautain et méprisant du Séraphin jaillit de ses yeux bleus sur l'homme qui osait lui dire une pareille chose.

— Moi !... si vous osez faire allusion devant moi à une semblable infamie, je vous tordrai le cou avec aussi peu de remords que si je le tordais à un milan. Moi, croire à son crime ? Pardonne-moi, Cecil de répéter même ce mot-là !... Moi y croire ?... je croirais plutôt à ma propre honte... au déshonneur de mon père, — Comment Votre Seigneurie explique-t-

elle alors que M. Cecil soit incapable de nous dire comment il a passé son temps entre six et neuf heures dans la soirée du 15 ?

— Incapable ?... Il n'est pas incapable, il refuse ! Bertie, dis-moi ce que tu as fait pendant cette maudite soirée ? quelque chose qui te soit arrivé, parle, pour me faire plaisir, pour confondre ce démon !

Cecil eût préféré de beaucoup avoir une rangée de canons de fusils braqués sur son cœur que de se trouver en face de cette prière passionnée de l'homme qu'il aimait le mieux sur la terre.

Il chancela légèrement, comme s'il eût été prêt à tomber, et un peu d'écume blanche se montra sur ses lèvres, mais il se remit presque aussitôt.

Il lui était si naturel de réprimer toutes ses émotions que c'était devenu comme une habitude pour lui.

— J'ai répondu, dit-il, très bas, chaque mot lui causant une mortelle angoisse, je ne peux pas !

Baroni agita de nouveau la main, avec le même geste poli et significatif.

— Alors il n'y a qu'une alternative : voulez-vous me suivre tranquillement, monsieur, ou faut-il employer la force ?

— J'irai avec vous.

La réponse était très calme ; mais, dans le regard qui l'accompagnait, Baroni reconnut qu'un autre motif que celui de la crainte en était l'origine ; qu'une autre cause que l'horreur d'une scène était au fond de cet acquiescement. (A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2259 du 14 Juillet 1900.

GRAVURES. — Chine : Pékin : Les Femmes des Ministres plénipotentiaires européens. — La rue des Légations. — La Légation belge. — Au Yunnan. — Yunnan-Sen : Palais du vice-Roi. — Le Marché. — Point d'atterrissage à Loa-Kay. — Teheng-Kong-Hien. — Première étape en revenant de Yunnan-Sen. — Manao : Point extrême de navigation.

Portraits : Les Ministres européens en Chine. — MM. Pichon de Giers, Ketteler, Mac-Donald, Konyer.

Mgr. Ireland, M. Schlumberger, M. Brun. Exposition de 1900 : Nos colonies : Dahomey. — Un Mirador. — Une case. — Intérieur dahoméen. — Le Bassin de la section du Dahomey. — Martinique et Guadeloupe : Intérieur des Galeries. — La Réunion. — Le Congo : Fétiche congolais. — Nouvelle Calédonie : Salle d'honneur. — Sénégal : La statue du Général Faidherbe. — Le pavillon du Nitrate de soude.

H Algérie : Bône : Visite de M. Laferrère. — Inauguration du buste du Président Carnot. — Départements : Seine-et-Oise : Le monument Litolf, à Colombes ; Meurthe-et-Moselle : Dernière inspection du Général Jamont.

Nécrologie : M. Jules Delsart. Paris : Les délégués Boërs quittant la gare Saint-Lazare. — Le Métropolitain : Train en partance. — Etat actuel de la station du Cours de Vincennes. — Quai de la gare de la Bastille.

Exposition : L'heure de la fermeture. — Sortie du Trocadéro.

TEXTE. — Chronique : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : La Chine et les faux-cheveux, par Léo Claretie ; Musique, par A. Boissard ; La Guerre en Chine, par L. de Montarlot ; Le Métropolitain, par G. Bidarray ; Exposition de 1900 : Les vieilles colonies. — Guadeloupe. — Martinique. — Réunion. — Le pavillon du Nitrate de soude, par A. Borie ; etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus Créations, Revue comique, Les Livres, par Pierre Duc ; Le Sport, par A. Wilmille ; Les courses, par Archiduc ; Memento de la Semaine ; Petit courrier des Théâtres, etc. Semaine illustrée, par N. Nozeroy ;

Nouvelle : Le Président, par Ambroise Herdoy ; illustrations de Parys.

Le numéro 50 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 15 Juillet 1900.

V^o Nacla : Chronique. — Auguste Germain : Le Paris. — P. Vigné d'Octon : Le Pont d'Amour (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite.) V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

Armée et Marine

Sommaire du n^o 28

3, place du Théâtre Français, Paris

Nos généraux. — Les événements de Chine. Maurice Branger. — A travers l'Empire chinois : voyage de M. le résident Bonin. Capitaine Ch. Bride. — La statue de la Fayette. — La guerre au Transvaal, ***. — L'augmentation de la flotte. — La marine suédoise. — L'utilisation des forces morales dans la Marine (suite). L. S. — Incendie d'une flotte. — L'Allemagne en Chine. — La Turbinia à l'Exposition. — Dans les ports. — Sport : le concours hippique de Vichy. Paul Mégnin. — Chronique théâtrale. C. de Néronde.

— Actes officiels : Nominations, Mutations, Mouvements. — 36 gravures et photographies.

Le Musée des Familles (67^e année), paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 Juillet 1900 :

Barbe de Neige, par S. Delorme. — Printanelle par E. Causé. — Droit d'aînesse (suite), par A. Douriac. — Chez le Roi de Siam, par le prince Oukoursky. — Dans la Forêt Noire (suite), par W. Hauff. — Les Esturgeons, par M. M. — Causerie, par Eug. Muller.

Avec illustrations de Causé, par R. Vacha, Karazme, Leinweber, Clément.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Grande carte de Chine

En présence de la situation exceptionnellement grave, qui a provoqué en Extrême-Orient l'intervention des puissances européennes, et dans l'attente des événements qui se préparent, l'attention publique s'est toute entière portée vers la Chine.

Pour suivre les opérations, dont les premières phases se sont déroulées autour de Tien-Tsin, Ta-Kou et Tche-Fou une carte du Céleste Empire est indispensable. Aussi bien nous faisons nous un devoir de signaler à nos lecteurs la magnifique Carte de la Chine physique, politique et administrative que vient d'édition, en prévision de la guerre l'éditeur A. Taride d'après les documents les plus récents.

Cette carte s'étend du Turkestan à la mer Jaune et de l'Asie Russe à l'Inde et à l'Indo-Chine, avec, dans chacune des 18 provinces, les indications géographiques les plus complètes et les plus minutieuses.

Conçue dans une formule claire, d'un format pratique 55x70, tirée en couleurs, elle est appelée au plus grand succès. Son prix sous couverture est de 0,50 ; franco 0,60.

En vente chez tous les libraires et chez A. Taride éditeur, 18-20, boulevard Saint-Denis, Paris. Joindre le montant en timbres poste à la commande.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — Directeur : Marcel Fournier. — Abonnements. — France : 25 fr. ; Colonies et Union postale : 30 fr. ; le numéro 3 fr. — A. Colin et Cie, éditeurs, 110 rue de l'Université, Paris. — Sommaire du n^o 73 (10 Juillet).

I. — Articles : 1. La Philosophie et l'Université, par M. Alfred Fouillée, Membre de l'Institut.

2. Le Capital a-t-il droit à une rétribution pour les services qu'il rend ? par M. M. Block, Membre de l'Institut.

3. Les Dissensions de la Socialdémocratie en Allemagne : A propos des écrits de M. Bernstein, par M. G. Sorel.

4. Le Mécanisme de la Représentation Proportionnelle dans le nouveau Système Electoral Belge, par M. M. Vanlaer.

5. La Répression des Délits causés par la misère, par M. Robert Doucet.

6. Les Délégations Financières, par M. F. Grivaz.

II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents : 1^o Le Fédéralisme Economique, par M. M. Colrat.

2^o Le Brigandage de l'Italie méridionale à l'Epoque des Bourbons, par M. F. Nitti, Professeur à l'Université de Naples.

III. — Revue des principales Questions Politiques et Sociales : Revue des Questions Agricoles, par M. D. Zolla.

IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Etranger : 1^o Autriche, par le D^r G. Kolmer, rédacteur de la « Neue Freie Presse »

2^o Danemark, par M. G. E. Cold. 3^o Chine et Japon, par ***.

V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :

1^o La Politique Extérieure du Mois, par M. Alci de Ebray. 2^o La Vie Législative et Parlementaire, par *** 3^o Chronologie Politique et Sociale, par ***.

VI. — Bibliographie, par XXX.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

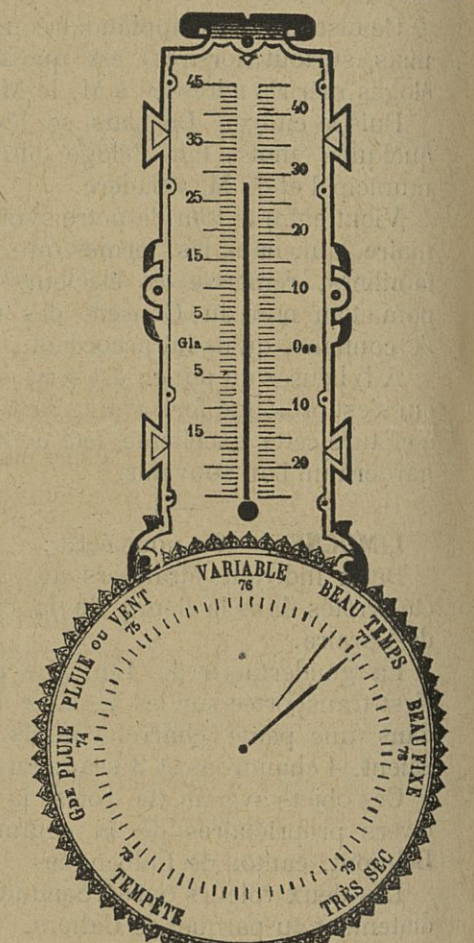
Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, qua-

drille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.



Baro-Thermomètre. Température minima du jour : 15. Id. maxima de la veille : 31. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (AVEYRON)

Établissement de Bains, Bains russes, Douches et Hydrothérapie de 1^{er} Ordre

Sources ROQUES, seules approuvées par l'Académie de Médecine (Décret Ministériel, 29 juin 1893)

(Eaux calcaréo-sulfatées-magnésiennes, chlorurées) purgatives, diurétiques, dépuratives. Souveraines dans les affections du foie, des reins et du tube digestif. Efficaces dans les cas de fièvres rebelles, paludéennes, intermittentes contractées aux colonies.

ÉTUVES NATURELLES, seules en Europe, alimentées par les émanations caloriques et sulfureuses de la montagne embrasée. Incomparables, combinées avec les eaux en boisson, dans le traitement du rhumatisme de toute sorte, névralgies, goutte, etc.

Hôtel thermal (HOTEL ROQUES), dans le parc des sources, table d'hôte depuis 4 francs par jour chambre comprise, casino-théâtre, promenades, excursions.

Expéditions toute l'année par caisse, 60 centimes le litre, en bonbonne, 40 centimes. — L. ROQUES, Directeur.

SAISON 1^{er} JUILLET 30 SEPTEMBRE